

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE VILLES-SUR-AUZON

SEANCE DU 4 MARS 2026

Date de convocation : 25/02/2026	L'an deux mille vingt-six le mercredi quatre mars à 19 heures, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Frédéric ROUET, Maire. Etaient présents : Frédéric ROUET, Suzy MACHUROT, Gérard BOURGEOIS, Marylène JEAN, Philippe SAINT CLAIR SPROUL BOLTON, Ghyslaine JAUMOTTE, Bertrand CROSET, Florent LAZARE, Fabien JEAN, Magali LORENZI, Serge GAGNAIRE, Isabelle FABRE Marine BLAISE Procurations : Etaient absents : Jean-Marie TORELLI, Cécile DE LUCA Secrétaire : Suzy MACHUROT,
Membres :	
En exercice : 15	
Présents : 13	
Votants : 13	
N° 6	

N°6 – Objet : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2025 – BUDGET ANNEXE STATION-SERVICE COMMUNALE.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2025.

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2025
 Considérant qu'il n'y a pas de déficit d'investissement de l'exercice 2025
 Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2025
 Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2024	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	RESULTAT DE CLOTURE	RESTES A REALISER 2025	SOLDES DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	11 945,62 €		2 854,00 €	14 799,62 €	- €	- €	14 799,62 €
FONCT	13 155,63 €	- €	- 7 630,92 €	5 524,71 €	- €		5 524,71 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat, le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de Monsieur le Maire,
 Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés

DECIDE de ne pas affecter de résultat

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025	5 524,71 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	5 524,71 €
Total affecté au c/1068 :	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE 001 DEPENSES	- €
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE 001 RECETTES	14 799,62 €

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

La Secrétaire de Séance
 Suzy MACHUROT



Copie certifiée conforme,
 Le Maire,
 Frédéric ROUET

